

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 60187 du 3 septembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1414329S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 91201 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325285S);
Vu la décision n° 83 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325233S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2014:

Salfrand, Éric	Nigend : 114 389	Numéro de livret de solde : 5 185 292
Unvoas, Mikaël	Nigend : 202 003	Numéro de livret de solde : 8 054 637

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2014:

Coudray, Axel	Nigend : 199 706	Numéro de livret de solde : 8 043 894
----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 septembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
T. MORTEROL